

## **Économie circulaire : ENGIE s'engage avec Tibbloc pour le réemploi des chaudières déposées chez ses clients**

- **un partenariat inédit pour donner une seconde vie aux chaudières des bâtiments collectifs, issues du développement des réseaux de chaleur ;**
- **une collaboration qui prolonge la durée de vie des équipements énergétiques et réduit l'empreinte carbone liée à la fabrication de matériel neuf ;**
- **chaque chaudière réemployée permet d'éviter l'extraction et la démolition de 600 kg de matériaux et l'émission d'environ 1,5 tonne de CO<sub>2</sub>, luttant ainsi contre le gaspillage de ressources.**

### **Un partenariat opérationnel en faveur du réemploi**

Dans le cadre de sa politique RSE<sup>1</sup> et de son engagement en faveur de l'économie circulaire, ENGIE souhaite favoriser le réemploi des équipements thermiques lourds déposés chez ses clients, en particulier les chaudières encore fonctionnelles.

Cette démarche accompagne le développement des réseaux de chaleur, qui implique l'installation d'échangeurs thermiques dans les bâtiments raccordés, en remplacement des chaudières individuelles initialement en place.

Le partenariat avec Tibbloc, PME spécialisée et acteur de référence dans la location chaufferies mobiles sur l'ensemble du territoire français, répond pleinement à cet objectif : grâce à cette collaboration, la durée de vie des équipements sera prolongée et leur valeur environnementale optimisée. Concrètement dans ce partenariat, ENGIE identifiera, lors de ses opérations de dépose chez les clients, les équipements thermiques susceptibles d'être réemployés. Tibbloc interviendra pour en évaluer le potentiel technique, avant de les intégrer, le cas échéant, dans son parc de solutions énergétiques temporaires en France, utilisées notamment en secours ou en appoint.

Cette organisation permet de structurer une véritable filière de réemploi des équipements thermiques, fondée sur la coopération entre un énergéticien de référence et un acteur reconnu de la location d'installations thermiques mobiles.

### **Un levier concret de réduction de l'empreinte carbone**

Le réemploi des équipements constitue un levier clé de réduction de l'empreinte carbone du secteur énergétique. Une chaudière représente en effet en moyenne 600 kilos de matériaux (fonte, acier, cuivre, aluminium...), dont l'extraction est responsable d'environ 1,5 t CO<sub>2</sub> éq. En prolongeant la durée d'usage des chaudières et autres équipements, ENGIE et Tibbloc contribuent à limiter les impacts

---

<sup>1</sup> RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

environnementaux liés à la fabrication de matériels neufs et au traitement des équipements en fin de vie.

Pour Tibbloc, ce partenariat se traduit par un engagement à réemployer chaque année des équipements issus des opérations d'ENGIE, contribuant ainsi à la structuration de boucles locales de circularité et à la diffusion de pratiques plus sobres en ressources.

## Une démarche pleinement alignée avec les engagements RSE

Au-delà du réemploi, ce partenariat repose sur des valeurs communes en matière de responsabilité sociétale, de sécurité et d'éthique des affaires. Il illustre la volonté des deux entreprises de privilégier des modèles fondés sur l'usage, la performance environnementale et la continuité énergétique, au service des territoires, des collectivités et des acteurs économiques locaux.

Au sein du Groupe ENGIE, les activités Infrastructures Energétiques Locales accompagnent la décarbonation des villes, des industries et du secteur du bâtiment en Europe, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Elles conçoivent des mix énergétiques et des installations adaptées aux ressources et contraintes des territoires, combinant réseaux de chaleur et de froid, production d'énergies décarbonées sur site et solutions de performance énergétique.

Lors de la signature du contrat à l'occasion du Salon des Maires d'Ile-de-France sur le stand ENGIE le 3 juin 2026, Barthélemy Foubert, Directeur des opérations pour les activités Infrastructures Energétiques Locales d'ENGIE a affirmé : « *Ce partenariat avec Tibbloc traduit notre volonté d'inscrire le développement des réseaux de chaleur dans une approche globale, attentive au devenir des installations énergétiques existantes, dans une logique d'économie circulaire concrète et pragmatique* ».

Yann DAUCE, Directeur Général de Tibbloc a ajouté : « *Avec ce partenariat, nous structurons l'intégration du réemploi dans nos pratiques opérationnelles et contribuons à une utilisation plus responsable et plus durable des équipements énergétiques* ».

## Contacts presse

### Infrastructures Energétiques Locales

Alix Germain

Tél. +33 (0) 7 64 44 74 36

[alix.germain@external.engie.com](mailto:alix.germain@external.engie.com)

### Tibbloc

Valérie Louis

[valerie.louis@tibbloc.fr](mailto:valerie.louis@tibbloc.fr)

## À propos de Tibbloc

Fondée en 2007, Tibbloc est une entreprise française spécialisée dans la location de solutions énergétiques temporaires : chaud, froid, vapeur, air comprimé et traitement d'air. Présente en France, en Belgique, en Autriche et en Allemagne, Tibbloc propose des équipements clés en main pour garantir la continuité énergétique des installations industrielles, tertiaires et des réseaux de chaleur. Grâce à son réseau national, ses équipes techniques spécialisées et son approche sur mesure, Tibbloc accompagne ses clients 24h/24, 7j/7, dans leurs projets planifiés ou en urgence. En 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros et compte plus de 130 collaborateurs.

## À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec 98 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit plus de 10 milliards d'euros pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045. Chiffre d'affaires en 2024 : 73,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extrafinanciers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).